

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE
LA VILLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE SETIF

NIF:420024000019290

TEL :030.74.45.34 FAX : 030.80.82.54

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

N° /2026

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 et l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, la Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Sétif, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales N°:155/2026 paru aux quotidiens Nationaux **المساء** du 23/07/2026 en arabe et **HORIZONS** en date du 23/07/2026 en Français relatif au Projet :

**REALISATION DE 04 CLASSES D'EXTENSION A L'ECOLE
MOUHAMED TAIB HAKIMI COMMUNE BENI AZIZ**

Que suite à la réunion de commission d'ouverture des plis et jugement des offres en date du **13/08/2026** les lots sont attribués provisoirement comme suit :

PROJET	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT APRES CORRECTION EN TTC	NIF	NOTE TECHN- IQUE	DELAI	OBSERVATION
REALISATION DE 04 CLASSES D'EXTENSION A L'ECOLE MOUHAMED TAIB HAKIMI COMMUNE BENI AZIZ	ZAIU ABDELHAKIM	19.870.927,73 DA	17019490026211401900	37,50	03 MOIS	Le seul soumissionnaire et techniquement qualifié

OBSERVATION :Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux , les quotidiens électroniques ou au bulletin officiel des marchés publics (BOMOP), conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Les soumissionnaires, voulant prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Sétif au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux , les quotidiens électroniques ou au bulletin officiel des marchés publics (BOMOP).